CNEH

séminaires
un temps d'avance

Loi HPST :
comment mettre en oeuvre les décrets d'application ?

La loi HPST date déjà du 21 juillet 2009. Elle va bouleverser le quotidien hospitalier. La publication des nombreux décrets nécessaires à son application est imminente.

Vous devrez mettre en œuvre au plus vite ces **multiples décrets d'application** de la loi HPST.

Dès janvier 2010, le Centre de droit JuriSanté vous propose **deux types de formations**, selon la nature de vos attentes.

>> Des formations « ***Spécial Décrets*** »
Pour vous simplifier la mise en oeuvre concrète des décrets
Tout ce que vous devez savoir sur les décrets d'application en 2 jours.

>> Des formations ***thématiques « Pilotage et Coopération*** »
Pour approfondir une thématique de la loi HPST
Tout ce que vous devez savoir sur chacune des 6 principales thématiques du pilotage des établissements et de la coopération.

Séminaire *un temps d'avance*

Loi HPST : comment mettre en oeuvre les décrets d'application ?

Les formations « Spécial Décrets »

Tout sur les décrets concernant :
- le directeur
- le directoire
- le conseil de surveillance
- le président de CME
- le chef de pôle
- le contrat de pôle
- la CME
- le groupement de coopération sanitaire
- la communauté hospitalière de territoire
- les missions de service public
- …

Pour chaque décret, l'analyse, le décryptage et les clés de la mise en œuvre.

2 jours / dès janvier 2010 / à Paris et en région

Retrouvez le programme complet sur www.cneh.fr

Une équipe pluridisciplinaire

Claudine Bergoignan-Esper, professeur des Universités, faculté de droit Paris Descartes, conseiller scientifique du Centre de droit JuriSanté **// Hervé Tanguy**, directeur du Centre de droit JuriSanté **// Stéphanie Ségui-Saulnier**, juriste **// Michaël Galy**, directeur général adjoint du CHU de Reims **// Guillem Casanovas**, avocat à la cour **// Brigitte de Lard**, juriste **// Clothilde Poppe**, juriste **// Sanaa Marzoug**, directeur d'hôpital en détachement au TA de Marseille.

Séminaire *un temps d'avance*

Loi HPST : comment mettre en oeuvre les décrets d'application ?

Les formations thématiques « Pilotage et Coopération »

Piloter

- La nouvelle gouvernance des hôpitaux : mode d'emploi du nouveau pilotage
  (Réf. 706) - 1 jour - Paris
  Tout sur le directeur et le directoire, le conseil de surveillance, la CME et le chef de pôle.
- Les nouvelles modalités d'intervention des médecins à l'hôpital
  (Réf. 710) - 1 jour - Paris
  Tout sur le nouveau statut de « clinicien hospitalier », les contrats passés avec les médecins libéraux, les prestations médicales croisées au sein du GCS, l'exercice médical au sein des CHT.
- Chefs d'établissement, présidents de CME, chefs de pôle : quelles nouvelles responsabilités ?
  (Réf. 709) - 1 jour - Paris
  Tout sur les nouvelles responsabilités des acteurs clés de l'établissement.

Coopérer

- Le nouveau groupement de coopération sanitaire : mode d'emploi
  (Réf. 063) - 1 jour - Paris
  Tout sur le GCS de moyens et le GCS établissement de santé grâce à des retours d'expérience.
- La communauté hospitalière de territoire
  (Réf. 707) - 1 jour - Paris
  Tout sur les avantages et les limites de ce nouvel outil.
- Choisir le mode de coopération adapté à son projet
  (Réf. 065) - 1 jour - Paris
  Toutes les questions à se poser avant.
  Toutes les réponses envisageables après.

1 jour pour chaque thématique / dès janvier 2010 / à Paris

Retrouvez les programmes complets sur www.cneh.fr

Séminaire *un temps d'avance*

Bulletin d'inscription *à retourner par courrier au CNEH*

Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 79
Pour tout renseignement, contacter Véronique Deletang au 01 41 17 15 19
ou par courriel : veronique.deletang@cneh.fr

ETABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....**VILLE :**.....

RESPONSABLE FORMATION : .....

MAIL : .....

TEL : .....**FAX :**.....

PARTICIPANT

NOM :.....**PRENOM :** .....

FONCTION : .....

MAIL : .....

TEL : .....**FAX :** .....

FORMATIONS « SPECIAL DECRETS » - (réf. 708) - 2 jours

- ☐ 14-15 janvier 2010 - PARIS
- ☐ 26-27 janvier 2010 - PARIS
- ☐ 23-24 février 2010 - PARIS
- ☐ 23-24 mars 2010 - PARIS

ADHERENTS CNEH	NON ADHERENTS CNEH
Prix par formation : 800 € nets de taxe	Prix par formation : 895 € nets de taxe

- ☐ 9-10 février 2010 - RENNES
- ☐ 9-10 mars 2010 - AIX-EN-PROVENCE
- ☐ 9-10 mars 2010 - BORDEAUX

FORMATIONS THEMATIQUES « PILOTAGE ET COOPERATION » - PARIS - 1 jour

La nouvelle gouvernance des hôpitaux : mode d'emploi du nouveau pilotage (réf : 706)
☐ 1er février 2010 ☐ 29 mars 2010 ☐ 28 juin 2010

Les nouvelles modalités d'intervention des médecins à l'hôpital (réf : 710)
☐ 2 février 2010 ☐ 30 mars 2010 ☐ 29 juin 2010

Chefs d'établissement, présidents de CME, chefs de pôle : quelles nouvelles responsabilités ? (réf : 709)
☐ 29 janvier 2010 ☐ 26 mars 2010 ☐ 11 juin 2010

Le nouveau groupement de coopération sanitaire : mode d'emploi (réf : 063)
☐ 19 janvier 2010 ☐ 16 mars 2010 ☐ 8 juin 2010

La communauté hospitalière de territoire (réf : 707)
☐ 18 janvier 2010 ☐ 15 mars 2010 ☐ 7 juin 2010

Choisir le mode de coopération adapté à son projet (réf : 065)
☐ 18 juin 2010

ADHERENTS CNEH	NON ADHERENTS CNEH
Prix par formation : 400 € nets de taxe	Prix par formation : 445 € nets de taxe